

ment a gagné la paupière inférieure. La peau est chaude et sèche. P=104.

3. Souffre un peu moins. La réunion par première intention a échoué. La plaie suppure un peu. L'érysipèle, qui s'est borné à la joue, ne semble pas progresser. Peau chaude. P = 100.

6. Le malade va mieux. La langue est moins chargée. P=88. A pris un peu de nourriture.

8. La peau se desquame légèrement; l'état général est bon; la plaie se cicatrise.

15. Guérison.

Obs. CCCXXXVIII. — *Varices enflammées et suppurées. Immobilisation. Élévation du membre. Guérison.* — Antoine-Théodore, quinze ans, débitant de tabac, entré le 14 avril 1874. Le 28 février dernier, sa jambe droite devint le siège d'un gonflement très-douloureux, puis la peau rougit. La veille il avait eu du frisson, de la fièvre toute la nuit, et le matin il ne put se lever. La peau ne tarda pas à prendre une coloration d'un rouge noirâtre. Par moments il ressentait des élancements violents, et il ne pouvait remuer la jambe tant la douleur était vive. Il se contenta d'appliquer des compresses d'eau froide, puis de l'amidon, et enfin des cataplasmes. La veille de son entrée à l'hôpital, la peau s'était ulcérée, et une ouverture arrondie laissait passer un peu de sang noirâtre. A la partie moyenne de la jambe, près de la crête du tibia, existe une petite tumeur, au sommet de laquelle se trouve l'orifice dont nous avons parlé. Ce matin il s'est formé un deuxième orifice très-voisin du premier, et qui laisse s'écouler du pus et du sang veineux. La peau qui recouvre l'abcès est soulevée dans une étendue de 3 centimètres de diamètre. L'appétit diminue, et le sommeil est troublé par les douleurs que le malade éprouve. Cependant ces douleurs ne paraissent pas exercer une grande influence sur l'état général.

13 avril. On place la jambe du malade dans un hamac incliné de manière à favoriser la circulation en retour. Cataplasmes émollients.

17. La suppuration fortement colorée en rouge brun se fait aussi abondante qu'à l'entrée, le malade souffre moins et a recouvré l'appétit.

23. Même état.

28. La cavité interne de l'abcès suppure abondamment; plus de douleur; état général excellent.

4 mai. La suppuration et l'écoulement sanguinolent ont beaucoup diminué, et la cavité de l'abcès s'est rétrécie.

10. L'un des orifices est fermé; la suppuration se réduit à peu de chose.

20. L'abcès a cessé de suppuré depuis deux jours; il est complètement oblitéré.

3 juin. Le malade a gardé le lit pendant tout ce temps dans le but d'assurer une guérison durable, et pour donner aux téguments le temps

de recouvrer leur résistance normale. On ne voit plus sur la jambe gauche qu'une tache fortement colorée.

6. Quitte le service.

#### ULCÈRES VARIQUEUX.

##### A. — TRAITEMENT PAR L'INJECTION INTRA-VEINEUSE DE PERCHLORURE DE FER.

Obs. CCCXXXIX. — Neauport (François), quarante ans, homme de peine. Ce malade s'aperçut il y a douze ans qu'il portait sur le cou-de-pied gauche des varices qui rendaient la marche pénible. Depuis lors, d'autres tumeurs semblables se sont développées sur la partie antérieure de la même jambe.

9 février. On voit sur chacun des membres inférieurs des veines dilatées et sinueuses, mais la jambe gauche est surtout intéressée. Toutes ses veines offrent l'aspect de cordons durs qui serpentent jusque sur la face dorsale du pied. Vers la partie moyenne de la jambe, un peu en dehors, existe une petite ulcération peu profonde. Son origine remonte à trois semaines; elle est grande comme une pièce de un franc. Le malade souffre beaucoup en marchant; le pied se gonfle le soir et devient douloureux.

14. Une compression à l'aide de bandes de toile est faite au-dessus du cordon variqueux le plus développé. On injecte 12 gouttes de perchlorure de fer avec la seringue d'Anel.

La canule est maintenue pendant quelques instants jusqu'à ce que le caillot soit formé: deux doigts placés, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la piqûre sentent la veine se durcir et le caillot se former. Une seconde injection est pratiquée sur un autre cordon et avec les mêmes précautions. On s'en tient là pour donner aux collatérales le temps de suppléer au tronc principal.

Le malade est ensuite reporté dans son lit; et pour éviter l'excès du travail inflammatoire, on maintient la jambe élevée à l'aide d'un hamac, et l'on applique des cataplasmes de fécule.

Pendant cinq jours le membre est laissé dans la même position.

27. L'inflammation a disparu. Les varices sont oblitérées et l'ulcère parfaitement guéri. Le malade quitte le service.

Obs. CCCXL. — Cocherel (Eugène), quarante-deux ans, journalier, entré le 4 janvier 1875. Apparition d'une première ulcération il y a vingt ans. L'ulcère actuel siège à 3 cent. au-dessus du sommet de la malléole externe droite et un peu en arrière. Il a le diamètre d'une pièce de 5 francs. Varices énormes de toute la jambe.

Injection de dix gouttes de perchlorure de fer avec la seringue de M. Aubry (après avoir pris les précautions indiquées ci-dessus).

Caillot chimique sensible au toucher. Le 30 janvier, l'ulcère étant fermé, le malade quitte le service avec la plus grande facilité.

B. — TRAITEMENT PAR OCCLUSION.

OBS. CCCXLI. — Mollier (Laurent), cinquante-cinq ans, raffineur, entré le 26 mars 1875. N'a pas encore eu d'ulcère, mais il y a dix ans, il s'est aperçu que les veines des deux membres inférieurs étaient variqueuses.

Ulcère de la grandeur d'une pièce de 2 francs, siégeant à la base de la malléole externe droite. — Repos. — Élévation du membre. — Compression. — Guérison au bout de dix jours.

OBS. CCCXLII. — Leblouch, cinquante ans, professeur, entré le 14 avril 1875. S'est aperçu de l'existence de varices des deux côtés il y a quatre ans; l'ulcère remonte seulement à un mois. Occlusion avec des bandelettes, puis pansement ouaté au-dessus. Au bout de trois semaines, l'ulcère ayant diminué des trois quarts à peu près, le malade sort sur sa demande.

OBS. CCCXLIII. — Patin (Jean), soixante-douze ans, tonnelier, entré le 12 avril 1875. Varices depuis quarante ans au moins. Ulcère variqueux depuis douze ans, occupant aujourd'hui le milieu de la face interne de la jambe gauche. Diamètre d'une pièce de 5 francs.

Repos et occlusion. Au bout de quinze jours l'ulcère présente un diamètre de 1 cent. environ. Le malade ne souffre plus et insiste pour sortir.

OBS. CCCXLIV. — Valat (Baptiste), quarante-neuf ans, journalier, entré le 14 février 1875. Ulcère de la grandeur d'une pièce de 5 francs, remontant à quinze ans, siégeant à l'union du tiers moyen et du tiers inférieur sur la face externe de la jambe gauche. Repos et occlusion. Sort au bout d'un mois. L'ulcération est fermée.

OBS. CCCXLV. — Ichints (Jacques), frappeur, soixante-trois ans. Entré le 23 avril 1874. Il y a quarante ans, plaie contuse de l'extrémité inférieure de la jambe, produite par un coup de pied de cheval. Il y a deux mois a été frappé par un éclat de fer au niveau de la cicatrice. La plaie, au lieu de se fermer, a pris les caractères d'un ulcère variqueux; elle siége sur le milieu de la face interne de la jambe, est ovale et à grand axe transversal. Repos. Occlusion. Guérison au bout de vingt et un jours.

OBS. CCCXLVI. — Jost (Henri), tourneur en bois, vingt et un ans, entré le 24 avril 1874. A quatorze ans, plaie profonde par instrument

piquant, guérie seulement au bout de six mois, et siégeant au même niveau que l'ulcère actuel. Il y a six semaines, plaie superficielle au même niveau. Applications d'eau blanche et d'une pommade dont il ignore le nom. La plaie n'a pas de tendance à la cicatrisation et présente tous les caractères d'un ulcère variqueux. Correspond à la crête du tibia à l'union du tiers moyen et du tiers inférieur. Elle est large comme une pièce de 50 centimes, profonde de 2 millimètres.

Repos. Pansement par occlusion. Guérison complète au bout de douze jours.

OBS. CCCXLVII. — Bouillot (Jean-Baptiste), menuisier, soixante-deux ans, entré le 27 mars 1874. Alcoolique et très-probablement syphilitique (chancre unique, bubons, roséole). L'ulcère, remontant à dix-huit mois, donne lieu à plusieurs hémorrhagies sérieuses. Il siége sur la face interne de la jambe droite à quatre travers de doigt au-dessus de la malléole interne, et mesure 3 cent. dans son plus grand diamètre. Immobilisation. Pansement par occlusion (bandelettes de sparadrap imbriquées). Guérison au bout d'un mois, malgré le développement d'une bronchio-pneumonie pendant le séjour à l'hôpital.

OBS. CCCXLVIII. — Droulhons (Nicolas), menuisier, cinquante-neuf ans, entré le 26 avril 1875. Ulcère ayant débuté il y a vingt ans, et s'étant fermé et ouvert à plusieurs reprises, la dernière fois, il y a huit jours, avec une hémorrhagie veineuse au moment où le malade enlevait son bas élastique.

Siége à l'union du tiers inférieur et du tiers moyen de la face interne du tibia droit. Circulaire, grand comme une pièce de un franc. Toutes les veines du membre inférieur sont variqueuses.

Compression avec de l'amadou pour arrêter les hémorrhagies, puis occlusion. Guérison au bout de huit jours.

OBS. CCCXLIX. — François (Louis), ouvrier typographe, soixante et un ans, entré le 6 mai 1875. Ulcère ayant débuté il y a sept mois, situé à cinq travers de doigt au-dessus du sommet de la malléole interne droite. Irrégulier, a un diamètre vertical de 4 centimètres. Bords pâteux. Suppuration de mauvaise odeur. Deuxième ulcère en arrière sur la même jambe et au même niveau. Troisième de la grandeur d'une pièce de cinq francs sur la partie moyenne de la jambe en arrière. Pendant quinze jours : greffes épidermes, puis occlusion. Guérison au bout d'un mois.

OBS. CCCL. — Burgos (Jean), quarante ans, garçon boucher, entré le 17 mars 1875. Jambe gauche présentant une couleur terre de Sienne caractéristique dans la plus grande partie de son étendue, mais surtout

en avant du péroné. Les veines de cette jambe sont dilatées et sinueuses. Rien dans la jambe droite. Plusieurs ulcères, dont le plus grand siège sur la face externe à l'union du tiers inférieur avec le tiers moyen. Peau rouge, lisse et tendue; un peu d'œdème de tout le membre. Repos au lit. Cataplasmes. Occlusion avec les bandelettes. Tous les ulcères sont fermés au bout d'un mois.

## C. — TRAITEMENT PAR L'IMMOBILISATION.

Obs. CCCLI. — Lamy (Henry) ferblantier, cinquante-six ans, entré le 6 juillet 1874. Piedbot accidentel (de la variété pied équin) par ankylose de l'articulation tibio-tarsienne. Cette ankylose est consécutive à une fracture comminutive de l'extrémité inférieure des deux os de la jambe, qui a eu lieu vingt-huit ans auparavant. L'expulsion des séquestres et la guérison n'ont été complètes qu'au bout de trois ans.

Ulcères ayant débuté il y a un an, l'un sur la face antéro-interne de la jambe, l'autre derrière la malléole interne. Ce dernier très-petit est triangulaire. Le premier est ovalaire, et mesure 7 cent. (diamètre vertical) sur 5 cent. (diamètre horizontal), œdème de tout le membre.

Repos au lit. Pansement avec le vin aromatique. Sort au bout de quinze jours sur sa demande. Le petit ulcère est guéri, le grand ne dépasse pas une pièce de 50 centimes.

Obs. CCCLII. — Plic (Théodore), quarante-six ans, entré le 4 avril 1874. Deux ulcères siégeant au-dessus de la base de la malléole interne gauche, séparés par une partie saine, large de deux doigts. Tous deux ont débuté il y a deux ans. Ils ont la grandeur d'une pièce de 5 francs. Toutes les veines du membre sont dilatées et variqueuses. Jusqu'au 25 avril, immobilisation et pansement au vin aromatique. Le 26, cinq greffes épidermiques. Guérison complète au bout de trois semaines.

Obs. CCCLIII. — Didier (Guillaume), trente ans, entré le 17 avril 1874. Ulcère ayant débuté il y a un an sur la partie antéro-interne de l'extrémité inférieure de la jambe gauche. Irrégulier, grand comme la paume de la main. Toutes les veines du membre sont variqueuses. Repos. Greffes épidermiques. Guérison au bout de cinq semaines.

## D. — TRAITEMENT PAR L'ÉLEVATION DU MEMBRE.

Obs. CCCLIV. — Poignet (Pierre), quarante ans, homme de peine, entré le 3 mai 1875. Premier ulcère variqueux de la jambe droite à quinze ans. Deux ou trois autres depuis cette époque. A son entrée, la peau est prête

à s'ulcérer; elle est rouge et chaude. Gros troncs veineux, dilatés et sinueux. Œdème de toute la jambe. Tous ces phénomènes disparurent au bout de quatorze jours par le repos au lit et l'élévation du membre.

Obs. CCCLV. — Cagnard Sophie, femme de ménage, cinquante-trois ans, entre le 22 août 1874. Ulcère ayant débuté il y a cinq ans, guéri, puis reparu il y a trois mois. Siège sur la face interne de la jambe droite à la base de la malléole. Circulaire, de la grandeur d'une pièce de un franc, peu profond, mais à bords œdématiés et entouré de cicatrices lie de vin. Toutes les veines de la jambe sont très-variqueuses. Repos. Élévation de la jambe dans un hamac. Pansement à la charpie imbibée de vin aromatique. Cautérisation des bourgeons charnus avec le nitrate d'argent. Guérison au bout de trois semaines.